

ANNEE D'ETUDE : MASTER GRMI/NI

EPREUVE D'EXAMEN FINAL (Durée : 2h)**MODULES DU COMMERCE INTERNATIONAL : MOYENS ET TECHNIQUES DE PAIEMENT****CONSIGNES RELATIVES :**

L'épreuve consiste en une série de questions de cours suivie d'une étude de cas à traiter.

☐ Réfléchissez et organisez votre pensée

☐ Pour certaines réponses il vous suffit de restituer sous forme de tableau, une bonne lecture de la question vous guidera.

☐ Une attention particulière sera accordée à la présentation et à l'esprit de synthèse.

☐ Il n'y a pas de place pour le verbiage : il vaut mieux s'abstenir de répondre à une question lorsqu'on est à court d'idées que de vouloir la traiter avec une réponse creuse.

I/QUESTIONS DE COURS (10pts):

1- Quelle nuance faites-vous entre instruments de paiement et techniques de paiement ? (1 pt)

2- Les parties contractantes peuvent convenir d'utiliser telle ou telle variante du crédit documentaire dépendant de leurs motivations. Dans le tableau, ci-dessous, il a été opéré à dessein un mélange des caractéristiques. Il vous est demandé de corriger les erreurs en concordant chaque technique avec ses caractéristiques propres (Maintenir la présentation sous forme de tableau). (2,5 pts)

TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES
(A) Crédit revolving renouvelable	(1) Utilisé dans les mêmes circonstances que le crédit transférable, le premier crédit documentaire est offert à la banque notificatrice en garantie de l'émission d'un ou plusieurs autres crédits.
(B) Crédit red clause	(2) Utilisé en cas de sous-traitance ou dans le cas d'opérations de négoce, ce crédit comporte une clause qui permet au premier bénéficiaire de désigner un ou plusieurs seconds bénéficiaires
(C) Crédit green clause	(3) Il autorise le règlement de plusieurs expéditions sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir un crédit documentaire distinct pour chacune d'entre elles.
(D) Crédit transférable	(4) Ce crédit permet à la banque notificatrice d'effectuer une avance au bénéficiaire avant remise des documents sur simple engagement du fournisseur de livrer.
(E) Crédit back to back ou adossé	(5) Ce crédit permet à la banque notificatrice d'effectuer une avance au bénéficiaire avant remise des documents sur attestation par le transitaire de la disponibilité du produit.

3- En réponse à la question de comparer la SBLC au crédit documentaire un étudiant présente ce tableau qui comporte des erreurs. En votre qualité d'expert en commerce international, vous êtes prié de reconstituer le tableau correct. (3 pts)

	Crédit documentaire	SBLC
Nature	Garantie qui n'a pas vocation à se réaliser	Garantie de paiement
Fréquence de mise en œuvre	Uniquement en cas de défaillance de l'acheteur	Toujours
Formalisme	Nombreux documents Banques très pointilleuses sur le contrôle 3 dates butoirs	Nombre limité de documents Les documents ne seront vérifiés qu'en cas de mise en jeu (très rarement) Une seule date butoir
coût	Très nombreuses commissions	Beaucoup moins de commissions
Protection de risque	Confirmation possible	Confirmation possible
Epreuve de confiance	Se réalise avec des partenaires qui jouissent d'un degré de confiance élevé et qui sont dans un courant d'affaires continu	Se réalise avec des partenaires qui ne se connaissent pas bien encore et qui ne sont pas dans un courant d'affaires continu

4-Citez les modalités de paiements que vous connaissez (1,5 pts)

5-Cautions et garanties sont-elles équivalentes ? expliquez ?(2 pts)

II-Cas Société BELGOLAISE : Crédit documentaire à l'exportation (10pts)

Société BELGOLAISE reçoit un crédit documentaire à l'exportation.

À la suite d'une commande de la société béninoise METO SA et Frères, la société BELGOLAISE Montreuil 93 France a reçu par sa banque la Société Générale, Fontenay-sous-Bois (94), copie d'un message Swift de notification d'un crédit documentaire en sa faveur.

Paris le 12 mars 2018

De Fortis Bank Paris la Défense Paris à la Société Générale TI xxxxxxxx

Crédit documentaire n° 05-17541

Veuillez transmettre au bénéficiaire le message d'ouverture Swift. Vos frais éventuels à sa charge
Nous vous rappelons que l'opérativité de notre transmission est subordonnée au paiement de nos frais et commissions soit 200 EUR

Veuillez trouver ci-après le texte du MT 700 dûment authentifié reçu de Bank of Africa Bénin – Agence Principale ouvrant en votre faveur un crédit documentaire irrévocable sur lequel nous (Fortis Bank) ajoutons notre confirmation

Ce crédit est valable pour présentation des documents à nos caisses et paiement dans les conditions prévues au crédit

Quote...

Ouvrons crédit documentaire : irrévocable n° 05-17541

D'ordre : METO SA et Frères Cotonou

Faveur : BELGOLAISE 3 bld Lénine Montreuil 93100 France

Montant : 139 780 EUR maximum FOB port européen – incoterms 2010

Validité : 31/05/18 Utilisable : à vos caisses par paiement différé après 90 jours date de connaissance

Documents requis :

Factures commerciales en 4 exemplaires (original)

Liste de colisage en 2 exemplaires

Note de poids en 2 exemplaires

Certificat d'origine établi par chambre de commerce

Certificat SGS ou ses agents affiliés ou autorisés sur un (01) original de facture avec numéro confirmant le numéro et la date d'attestation de vérification

Jeu complet de connaissements maritimes originaux plus deux copies Clean on board émis à ordre et endossés en blanc avec mention "freight prepaid"

Demande d'importation délivrée par Ministère du Commerce à Bamako

Certificat d'exportation délivré par autorité française compétente

Certificat d'assurance pour 110 % de la valeur facturée endossable en blanc

Expéditions de : port européen au plus tard le 10/05/18 Par voie maritime à destination de Cotonou BENIN Notify : Saga Cotonou Tél. : 66686868 fax : 97686868 (joindre copie du télex d'avis)

Concernant matériels de transport et des pièces détachées selon factures proforma n° 1254-2008, 1451-2018 du 09/02/18.

La proforma fait partie intégrante du crédit documentaire et vous sera transmise DHL

Expéditions partielles interdites

Transbordements autorisés

Ajoutant votre confirmation

Conditions supplémentaires

Modalités de remboursement : nous vous autorisons à débiter à l'échéance notre compte chez Société Générale Paris La Défense France à 10 jours ouvrés date de votre réception des documents conformes aux termes et conditions du crédit et avis à nous par MT 754 certifiant la stricte conformité des documents. Envoi des documents sous deux jeux consécutifs 1er jeu par courrier spécial Paris à Fortis Bank Paris 2e jeu par courrier spécial direct à Bank of Africa Bénin

Instructions particulières :

1) Tous les frais et commissions en France et hors de France sont à la charge du bénéficiaire

2) Tous les frais de modification sont à la charge du bénéficiaire. Ce crédit documentaire est régi par RUU 600 de la CCI Paris révision 2007

Ce présent Swift est le seul avis opérationnel.

Unquote

Puis message de Fortis Bank à la Société Générale relatif aux frais et commissions (entre autre commission de confirmation) demandant « tous les frais et commissions étant à la charge du bénéficiaire », cette confirmation ne deviendra opérationnelle qu'après réception par Fortis Bank de la commission de confirmation soit 880 euros selon détail ci-joint.

TAF :

1. À partir du message Swift, répondez aux questions suivantes :

- a) Qui est le donneur d'ordre ? (0,5 pt)
- b) Qui est le bénéficiaire ? (0,5 pt)
- c) Quelle est la banque émettrice ? (0,5 pt)
- d) Quelle est la banque notificatrice ? (0,5 pt)
- e) Quelle est la banque confirmante ? (0,5 pt)
- f) Quel est donc le type de crédit documentaire et son mode réalisation ? (0,5 pt)
- g) Quels sont les documents exigés et comment les obtenir ? (1 pt)
- h) Quelles sont les dates butoir ? (1 pt)
- i) Vous avez détecté des anomalies dans cette lettre de crédit, quelle est la procédure pour faire modifier celles-ci ? (1 pt)
- j) METO SA peut-il faire opposition auprès de la banque émettrice lors de la présentation des documents, si la marchandise ne le satisfait pas ? (1 pt)
- k) Le gouvernement du BENIN interdit à la Banque centrale d'effectuer tout virement vers l'étranger : dans le cadre de ce crédit documentaire, que se passe-t-il pour la Société BELGOLAISE ? (1 pt)
- l) Présentez le schéma du mécanisme du crédit documentaire avec les vrais noms des intervenants, tels qu'ils apparaissent dans le texte. (2 pts)

BON TRAVAIL A TOUS